

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO BELGE

C O M M I S S I O N

LXIème séance

Samedi 19 décembre 1959, à 10 heures 30, 1 rue Defacqz, Bruxelles.

PROCES-VERBAL

=====

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal de la dernière Assemblée générale.
2. Prévisions budgétaires pour l'exercice 1960.
3. Activité de l'Institut depuis la dernière séance.
4. Evolution politique du Congo Belge et du Ruanda-Urundi : avenir des Parcs Nationaux.
5. Divers.

PRESENTS

MM. V.VAN STRAELEN
P.STANER

Président
Remplaçant M. M.VAN DEN ABEELE, Délégué
du Ministre du Congo Belge et du
Ruanda-Urundi

A.BECQUET
R.BOUILLENNE
P.BRIEN
P.DINGENS
M.DUBUISSON
M.MAQUET
P.MARTENS
R.MAYNE
G.MORTELMANS
R.P. G.MOSMANS
E.STOFFELS
E.VAN CAMPENHOUT
Ch.VANDER ELST
W.ROBYNS

Membres
Secrétaire de la Commission

Assistent à la séance

MM. H.DE SAEGER
G.NUYTEN

Secrétaire du Comité de Direction
Chef du Secrétariat Administratif

EXCUSES OU ABSENTS

MM. Horace M. ALBRIGHT
le Comte A. de BEAUFFORT
J. J. BOUCKAERT
R. L. E. DRESCHFIELD
A. DUBOIS
le Baron van HARINXMA thoe SLOOTEN
J. - P. HARROY
F. JURION
H. KOCH
G. MANGENOT
Th. MONOD
Fairfield OSBORN
J. - L. TROCHAIN
The Marquess of Willingdon

Membres

La séance est ouverte sous la présidence de M. V. VAN STRAELEN.

En ouvrant la séance le Président rend hommage à la mémoire de M. Tracy PHILIPPS, décédé à Londres le 21 juillet 1959, qui fut membre britannique de la Commission du 1er janvier 1949 au 31 décembre 1954 et désigné pour un nouveau mandat le 1er janvier 1958.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE.

Le Procès-Verbal de la LXème Assemblée Générale, tenue le 20 juin 1959, est approuvé.

2. PREVISIONS BUDGETAIRES POUR L'EXERCICE 1960.

RESOLUTION N° 149. - Suite à la communication récente des crédits accordés à l'Institut pour l'exercice 1960 sur le budget du Congo Belge, les prévisions budgétaires telles qu'elles accompagnaient l'Ordre du Jour de la séance ont été remaniées pour les mettre en concordance avec une diminution de 1.270.800 Frs. L'Institut n'a pas encore été informé des crédits qui lui seront accordés, pour ce même exercice, sur le budget du Ruanda-Urundi; les prévisions établies pour le Parc National de la Kagera restent donc inchangées jusqu'à plus ample informé.

Sous cette forme les prévisions budgétaires pour l'exercice 1960 sont approuvées.

3. ACTIVITE DE L'INSTITUT DEPUIS LA DERNIERE SEANCE.

PERSONNEL DE L'INSTITUT

a) Personnel administratif

M. H.DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction, a assuré la gestion des services administratifs pendant la période sous revue.

M. Th.LAMINE, actuaire-conseil, a accepté de faire partie du Comité de Gérance du Fonds de Prévoyance, en remplacement de M. le Professeur E.DORY, décédé.

b) Personnel d'Afrique

M. M.MICHA, Conservateur en Chef, a rejoint la Station de Rumangabo le 16 novembre 1959, à l'expiration de la période de congé régulier passée en Belgique.

M. G.ROUSSEAU, Conservateur-adjoint, est reparti également à destination de la Station de Rumangabo, le 28 septembre 1959, après six mois de congé normal.

M. M.HEINE, Conservateur-adjoint, qui était attaché en dernier lieu à la Station de Rumangabo, a donné sa démission et a quitté l'Institut le 1er septembre 1959.

M. P.MARLIER, Conservateur du Parc National de l'Upemba, est rentré en congé régulier le 11 août 1959.

M. C.FRANCART, Chef de Poste à la Station de Lusinga, a rejoint son poste le 6 août 1959, après trois mois de congé passés en Belgique.

MM. Cl.CORNET d'ELZIUS et P.BAERT, Conservateurs-adjoints, ont été autorisés, pour des raisons de famille, à passer en Belgique le congé annuel auquel ils ont droit pendant l'accomplissement du terme en cours.

A ce jour la situation du personnel se présente comme suit :

M. M.MICHA, Conservateur en Chef

PARC NATIONAL ALBERT - Station de Rumangabo

MM. M.MICHA, Conservateur du Parc National Albert
G.ROUSSEAU, Conservateur-adjoint
P.BOUCKAERT, Chef de Poste

- Station de la Rwindi

MM.Cl.CORNET d'ELZIUS, Conservateur-adjoint
P.BAERT, Délégué aux Visites

M. O.KINT, Conservateur-adjoint

PARC NATIONAL DE LA KAGERA

MM. J.HAEZAERT, Conservateur
D.PHILIPPET, Chef de Poste

PARC NATIONAL DE LA GARAMBA

MM. A.ORY, Conservateur-adjoint
Conservateur a.i. du Parc National de
la Garamba
F.MIESSE, Chef de Poste

PARC NATIONAL DE L'UPEMBA

- Station de Lusinga

MM. P.MARLIER, Conservateur du Parc National de
l'Upemba (en congé)
J.de WILDE, Conservateur
C.FRANCART, Chef de Poste

- Station de Lubudi

M. A.BOURY, Conservateur-adjoint

c) Missions scientifiques

M. J.VERSCHUREN, Chargé de mission permanent, a consacré le mois de juin à deux importantes explorations dans le secteur Nord du Parc National Albert : la région de savane de la Moyenne-Semliki et le massif du Ruwenzori.

La première région est essentiellement caractérisée par une distribution "extensive" des grands mammifères. L'existence d'énormes superficies de Cymbopogon exclut a priori la présence de populations denses d'ongulés. De très grandes étendues de savane de crête paraissent complètement inhabitées, surtout vers la Talya; les animaux se localisent principalement dans la vallée majeure de la Semliki. La continuation de la galerie guinéenne de la rivière en amont du pont assure la persistance de quelques formes forestières. Le secteur du Ruwenzori fut ensuite exploré dans le but principal d'étudier la zonation des mammifères en altitude, en particulier aux niveaux supérieurs (région Kiondo - lac Vert - Moraine).

Au cours du mois d'août M. le Professeur F.BOURLIERE a séjourné au Parc National Albert, où il a mis au point, avec M. J.VERSCHUREN, le manuscrit en cours de préparation consacré à l'écologie des Ongulés du Parc National Albert. Les observations systématiques sur les grands mammifères ont été poursuivies aux environs de la Rwindi; des modifications intéressantes ont été notées suite au passage de violents feux de brousse.

Une première exploration a été entreprise au Parc National de la Kagera. Un plan de travail a été mis au point et des dénombrements seront effectués régulièrement par M. J.HAEZAERT, Conservateur, sur un itinéraire déterminé.

La région du Mushari et du Tongo a été l'objet d'une exploration avec, pour objectif, l'étude des points de dégagements de gaz toxiques, responsables de la mort de nombreux animaux.

M. J.EMLEN, Professeur de Zoologie à l'Université de Wisconsin et son collaborateur M. G.SCHALLER, ont poursuivi l'étude des moeurs des anthropoïdes et tout particulièrement des gorilles de montagne. M. EMLLEN est rentré aux Etats-Unis, tandis que M. SCHALLER poursuivant son étude s'est installé au gîte de Kibara et compte y séjourner plusieurs mois. Ce biologiste a pu réaliser des observations remarquables sur les gorilles dont il s'approche à quelques mètres. Il attribue la raison de son succès au fait que les animaux dans cette région ne sont absolument pas troublés par l'homme, contrairement à ce qui se passe au mont Muhavura ou sur le versant ugandais, où les gorilles sont devenus une attraction touristique.

M. E.HUBERT, ancien Conservateur-adjoint au Parc National Albert, a bénéficié d'un subside de la Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo Belge, afin de lui permettre un voyage de deux mois au Parc National Albert, au cours duquel il s'est livré, principalement dans le secteur de la Rwindi, à une étude sur l'évolution des biocénoses au cours des dernières années. Il ressort de l'examen comparatif d'anciens documents photographiques que la plupart des massifs d'Acacia du secteur central sont en voie de destruction avancée. En particulier au pied de l'escarpement de Kabasha une évolution spectaculaire de la couverture végétale est mise en évidence.

ACTIVITE GENERALE

Manifestation en l'honneur de M. V.VAN STRAELEN, Président de l'Institut.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de M. V.VAN STRAELEN en sa qualité de Président de l'Institut, une manifestation d'hommage fut organisée, le samedi 20 juin 1959, dans la salle de conférences du Centre des Instituts Belges d'Afrique. Une médaille à son effigie lui fut offerte.

Des discours furent prononcés par MM. M.MAQUET, Vice-Président, et M. Van den ABEELE, Administrateur-Général du Congo Belge et du Ruan-da-Urundi, auxquels répondit le jubilaire.

M. W.ROBYNS, Secrétaire de la Commission, fut associé à cet hommage pour les vingt-cinq ans durant lesquels il assumait sa charge. Une reproduction d'un tableau de maître lui fut offerte.

Création d'un nouveau Parc National dans le District de la Tshuapa

Dans l'ignorance de l'état d'avancement des enquêtes menées en vue de la réalisation du nouveau Parc National dans le District de la Tshuapa, M. le Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi a été interrogé en vue d'obtenir des renseignements à ce sujet.

M. P.STANER, Inspecteur Royal, représentant le Délégué du Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, informe qu'à l'occasion de son récent voyage il a pu recueillir des renseignements sur cette question, auprès du Gouverneur de la Province de l'Equateur. Suivant ces informations, les enquêtes de vacance de terres sont complètement terminées et ont abouti à déterminer la possibilité d'ériger en Parc National un bloc continu d'une superficie d'environ 700.000 hectares. Le projet initial n'a donc pu être maintenu, les enquêtes s'étant heurtées à un refus pour certains blocs dont la protection avait été envisagée. L'ensemble initialement prévu était d'une superficie de 1.450.000 hectares. L'acceptation des indigènes intéressés a été obtenue contre la promesse d'améliorations sociales sensibles. Un montant de 1.200.000 Frs est inscrit au budget de la Province en vue du paiement d'indemnités aux populations qui ont cédé leurs droits.

La nouvelle de l'aboutissement des démarches pour obtenir la création de ce nouveau Parc National en région forestière est accueillie favorablement. Le Président fait toutefois remarquer combien il faut déplorer que la réalisation d'une oeuvre aussi importante pour la communauté que la création d'un Parc National, dépende de la plus ou moins bonne volonté de quelques indigènes encore bien peu évolués.

Création de deux nouveaux Parcs Nationaux dans les régions d'Angumu et du mont Kahuzi.

Par sa lettre du 16 février 1959, M. le Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi nous informait que les projets de création de ces deux nouveaux Parcs étaient à l'étude, mais que M. le Gouverneur Général n'avait pas encore pris de décision à leur sujet. Depuis lors aucun élément nouveau n'a été versé au dossier.

Congrès Panafricain de Préhistoire

Au cours du mois d'août, M. J.de HEINZELIN, Chargé de mission de l'Institut, a assuré, grâce à l'intervention financière de la Fondation, l'organisation d'une excursion pour les participants au IVème Congrès Panafricain de Préhistoire qui ont visité le gîte mésolithique d'Ishango. Cette excursion a eu un très grand succès parmi les personnalités étrangères participants au Congrès. Profitant de sa présence sur place, M. de HEINZELIN a effectué des prélèvements de matériaux destinés à compléter ses études. A cette occasion il a découvert un deuxième bâton gravé. L'assistant de M. de HEINZELIN, M. M.SPLINGAER, a été chargé de procéder au Ruwenzori à des récoltes de lichens d'altitude destinées à l'Université de Colorado. L'Institut était représenté au Congrès par M. G.MORTELMANS, Membre de la Commission.

Africanisation des cadres

En vue d'envisager l'application des instructions du Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi sur l'africanisation des cadres du personnel, les Recteurs des Universités congolaises ont été pressentis sur la formation de candidats éventuels. L'Université Lovanium a répondu que les candidats inscrits dans des sections relevant des sciences pures ne seront pas diplômés avant deux ou trois ans.

L'Institut envisage la possibilité d'engager des éléments non-universitaires congolais (ou ruandais suivant le cas) dans le personnel des assistants.

Conditions générales d'engagement et barème des traitements du personnel métropolitain d'Afrique

En vue des engagements futurs les "Conditions générales d'engagement du personnel métropolitain d'Afrique" ont subi des modifications en s'appuyant sur l'analogie de ces "Conditions", mises au point par l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo Belge, ainsi que sur les avis du Conseiller Juridique. Ce remaniement vise, en ordre principal, à adapter les conditions d'engagement aux dispositions du nouveau statut du personnel de l'Administration d'Afrique.

Afin de réserver aux grades inférieurs des possibilités d'avancement qui n'existent pas actuellement, deux nouveaux échelons ont été intercalés dans les fonctions et les traitements. Une modification de dénomination de certaines fonctions s'imposant, les agents chargés des fonctions de "chef de poste" se dénommeront dorénavant "assistants". Les dénominations de "1ère classe" et "principal" sont introduites pour cette catégorie ainsi que pour les conservateur-adjoints.

Protection de la Forêt de l'Atonza et du Site de la Sinda

Les renseignements recueillis et notamment le rapport de M. J. VERSCHUREN, chargé de mission permanent, sur l'intérêt présenté par la Forêt de l'Atonza, dont une faible fraction est englobée dans la partie nord du Parc National Albert, ont amené l'Institut à demander à M. le Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi d'ériger cette région en réserve naturelle.

A plusieurs reprises l'Institut a eu son attention attirée sur l'intérêt géologique et anthropologique du Site de la Sinda, situé au nord du Parc National Albert. Pour ses importantes couches fossilifères ainsi que ses impressionnants phénomènes d'érosion, ce site justifie une protection urgente en vue de le soustraire aux menaces de dégradation constituées par les activités touristiques.

Si la nécessité en apparaissait, l'Institut appuierait les démarches faites en vue du classement de ce site.

Mission d'exploration du Nyiragongo

Une mission d'exploration géophysique au volcan Nyiragongo organisée conjointement par le Centre National de Volcanologie et l'Institut pour la recherche Scientifique en Afrique Centrale, a été autorisée. Cette exploration débuta le 1er août et se termina le 7 septembre 1959. La mission a reçu l'assistance du personnel de la Station de Rumangabo.

M. P. EVRARD, Chef de la mission, a fait parvenir à l'Institut un résumé succinct des recherches effectuées.

Parc National Albert

Station de Rumangabo

L'Institut a été informé de la prochaine constitution d'une Commission chargée de procéder aux enquêtes sur les droits indigènes subsistant éventuellement dans la partie ruandaise du Parc National Albert et au Parc National de la Kagera. M. M. MICHA, Conservateur en Chef, a été désigné pour faire partie de cette Commission.

Le Comité de Direction a décidé qu'en chaque cas où apparaîtrait la nécessité d'empêcher les troupeaux d'Ongulés d'émigrer en dehors d'un Parc National, les Conservateurs sont autorisés d'allumer des feux de protection contrôlés et circonscrits aux parties de savanes indispensables pour atteindre l'objectif recherché.

Un cycle d'instruction des gardes a été mis en application pendant un mois et a porté sur des leçons théoriques et pratiques. En général les carnets des déplacements sont tenus à jour et le système des cartes de contrôle, régulièrement perforées au moyen de pinces spéciales, s'annonce comme excellent car il oblige les gardes à pénétrer et à se déplacer dans le Parc sur d'assez longues distances.

Suivant les derniers rapports la situation se présente comme suit dans le secteur ruandais du Parc National Albert :

Zone Mulera :

La contrebande habituelle sévit vers Kisoro, entre l'Uganda et le Ruanda.

De Synabaye à Susa, jusqu'à la frontière congolaise, de nombreux troupeaux de vaches sont signalés dans le Parc.

Zone Rwankeri :

Sur la presque totalité des limites le bétail rentre dans le Parc le matin pour en ressortir le soir.

Zone Tamira :

Depuis les manoeuvres du Camp militaire de Rumangabo au Bugoyi (15 octobre 1959), tout le bétail qui se trouvait dans le Parc en est ressorti.

La situation dans le secteur du Mikeno (partie ruandaise) ne s'est donc que faiblement améliorée.

Station de la Rwindi

Suite à la proposition introduite en vue d'exclure des limites du Parc National Albert une enclave réservée aux installations du Camp de la Rwindi, le Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi a informé l'Institut qu'il appréhendait qu'une telle disposition ne soit évoquée pour justifier d'autres empiètements. Il a proposé de reporter cette mesure à une date ultérieure au moment où se posera la nécessité de revoir certaines limites. On évitera ainsi la rédaction de multiples textes légaux.

L'Institut a reçu communication d'extraits du rapport établi par la firme SOCINCO, chargée de l'étude de la mise en valeur de la plaine de la Rutshuru par le captage des eaux de cette rivière. D'après des informations officieuses ce projet ne serait pas réalisé, étant donné les investissements importants qu'il exige. La forte teneur en sels magnésiens des eaux de la Rutshuru expose d'ailleurs à des échecs.

Le projet de règlement d'ordre intérieur de la Coopérative des Pêcheries indigènes du lac Edouard a été accepté, sous réserve de quelques rectifications, tel qu'il a été présenté par le Commissaire de District du Nord-Kivu.

Le rapport du recensement fait en fin septembre montre une forte augmentation des éléphants et des buffles. Il semble se confirmer qu'après deux mois de saison sèche ceux-ci quittent la plaine pour se réfugier soit en montagne soit dans les marais. Le relevé des topis du mois de septembre, en secteurs de Kamuhorora et Kasoso, montre une diminution d'environ un millier de topis sur le recensement de juillet; ces animaux qui se sont repliés vers l'Uganda ne sont pas encore rentrés. Cette migration vers des pâtures rajeunies par les feux démontre la nécessité d'opérer des incendies préventifs pour éviter l'exode des troupeaux.

Les maisons du Chef de la Station et du Délégué aux visites ont été achevées, de même qu'une école-dispensaire. De petits travaux de parachèvement ont été effectués dans les installations destinées aux visiteurs.

Station de Mutsora

Il a été constaté un accroissement de traces de passage de bétail dans les secteurs Kasaka et Talya, particulièrement dans les environs de la Nyahonga. Interrogé à ce sujet, l'Administrateur de Territoire a répondu que la situation est trop critique pour faire des saisies en masse de vaches à l'intérieur du Parc National Albert. Les gardes signalent que les pasteurs chassent les animaux dans le Parc National Albert et les laissent paître jusqu'au soir, sans qu'ils soient accompagnés. Des consignes sont données aux gardes afin de pouvoir appréhender les pasteurs au moment où ils introduisent le bétail dans le Parc National.

Une tentative d'établir un marché de la COPILE à l'intérieur du Parc National Albert, à la hauteur de la Museya, a été annihilée par le Conservateur-adjoint de la Station de Mutsora. Cette installation avait provoqué la destruction de la végétation, la préparation du terrain, au terminus de la route Kiavinyonge-Museya, en dehors de la piste autorisée.

Au point de vue braconnage, le secteur de la Haute-Semliki est relativement calme depuis une arrestation en masse opérée au mois d'août. Néanmoins les infractions sont encore fréquentes dans toute la vallée.

De nombreuses revendications se font jour parmi les populations voisines de ces secteurs. Elles sont favorisées par la propagande électorale qui s'en sert pour arriver à ses fins.

Les blocs de colonisation du Comité National du Kivu, comme le développement du paysannat dans la région des Wasongora, entraîneront son peuplement alors que les populations y étaient rares. Cette situation est de nature à compromettre gravement l'avenir du secteur de la Haute-Semliki et de sa faune.

Une patrouille de la Force Publique a opéré en vue d'arrêter les responsables d'une agression suivie de coups contre un garde.

Parc National de la Kagera

Afin de permettre la circulation des visiteurs durant toute l'année jusqu'à Gahinga, plutôt que de prolonger le circuit sur une distance de 31 Kms, le gué de l'Uruwita sera aménagé. La mise en état de la piste a été exécutée par priorité sur les autres travaux.

Consécutivement à l'élimination des populations Banyambo du Parc National de la Kagera, la fermeture à la circulation des non-touristes, tant indigènes que non-indigènes, des pistes Gahine-Katodjo-Kasengeni, Rukira-Ihema-Katodjo-Kasengeni, Rukira-Ihema-Katodjo-Kakitumba et Gabiro-Gahinga-Nyagashenyi, a été demandée pour une nouvelle période d'un an.

De nombreux et importants actes de braconnages sont signalés dans

différents endroits de la réserve. Des bandes armées de lances, de flèches empoisonnées et de machettes se sont présentées aux postes de gardes de Kageyo et de Mutisimu et se sont livrées à des parties de chasse, sous prétexte qu'il n'y avait pas d'animaux ailleurs et qu'ils n'avaient jamais cédé leurs droits de chasse sur ces terres. Sous la menace, les gardes ont été impuissants à s'opposer à ces délinquants.

Des plaques d'abornement sont enlevées régulièrement dans le Territoire-Annexe, sur la route reliant Gabiro à Kakitumba. Une grande plaque placée à l'entrée du Parc National a été également arrachée au cours des derniers jours. Les autorités ont été mises au courant de ces actes de vandalisme et la surveillance est renforcée dans la région.

Le personnel européen et ruandais du Parc National est menacé. Le Gouverneur du Ruanda a été sollicité d'assurer la protection du Parc National de la Kagera. Actuellement une patrouille de la Force Publique s'y déplace avec le conservateur. Le Comité de Direction a estimé opportun d'adresser des félicitations à ce dernier pour son attitude courageuse devant le danger représenté par les bandes de braconniers armés.

Un second rhinocéros mâle a été capturé et introduit dans la réserve. Les quatre femelles et le mâle capturés précédemment se sont parfaitement acclimatés à leur nouvel habitat. M. W. de BEER, le spécialiste qui avait été chargé des captures, a examiné le terrain occupé par les rhinocéros se trouvant à Kadjumbura et s'est montré satisfait des observations qu'il a pu faire sur les traces et les défécations des animaux.

Les travaux de construction des habitations pour les travailleurs se sont poursuivis. La station de Gabiro-Parc est actuellement une des stations les mieux aménagées.

Parc National de la Garamba

Rien de particulier n'est à signaler dans la gestion de cette réserve naturelle. Les postes de gardes sont régulièrement inspectés et les constats d'infractions sont peu nombreux.

La saison des pluies rend impossible d'effectuer des observations sur la faune, à cause de la hauteur des herbes qui empêchent toute visibilité.

Le corps des gardes a été soumis à une période d'instruction durant les mois d'août et septembre.

Du côté soudanais de la frontière, une zone de protection a été créée le long de la limite du Parc National. On ignore cependant si cette zone est effectivement surveillée. Ce n'est qu'au cours de la saison sèche que l'on pourra réaliser son efficacité.

Parc National de l'Upemba

Station de Lusinga

L'Institut a été officieusement informé de l'accord intervenu entre le Ministre du Congo Belge et le Gouvernement Général sur le règlement du problème des droits indigènes au Parc National de l'Upemba, par la voie du bail emphythéotique. On s'étonne d'apprendre qu'à l'échelon provincial cette solution aurait été différée pour laisser la responsabilité de la décision au futur Gouvernement congolais.

Une recrudescence du braconnage est constatée dans le secteur de la Munte. De nombreux lacets métalliques ont été saisis à la rivière Kalonga. Un important barrage de pêche a été découvert et détruit dans la Lufira, à Katanda. Quelques jours plus tard, 37 indigènes de Mbwe et de Kilongwe ont été surpris pendant la reconstruction de ce barrage, qui fermait entièrement la Lufira.

Les réinstallations de populations congolaises dans le Parc National se sont poursuivies impunément, notamment sur les rives du lac Upemba. Le personnel de l'Institut se trouve impuissant à réprimer ces occupations qui ne sont pas ignorées de l'Administration Territoriale.

Station de Kayo

En vue de l'installation Sud du Parc National de l'Upemba des démarches sont en cours pour la reprise de la concession de M. J. LEBRUN, à Kayo, qui sera affectée aux bâtiments du personnel congolais.

Une demande de concession de quelque 50 hectares au site Kayo-Dipera a été introduite auprès du Ministère du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, pour l'édification de la station.

La chefferie Mulumba a pris la décision de défendre l'établissement de huttes de chasse dans une zone de 5 Kms autour du Parc et sur ses terres. Les infractions sont passibles de servitude pénale.

M. A. BOURY, Conservateur-adjoint, a montré une activité particulière en matière de surveillance et a démontré que le braconnage dans le secteur sud était interne et pas seulement périphérique. Il s'efforce de créer un courant de sympathie en faveur du Parc National auprès de la population européenne du Katanga.

Le principe de la participation de l'Institut à l'Exposition internationale, qui se tiendra à Elisabethville en 1961, a été admis.

Depuis le 23 octobre la saison des pluies a commencé. L'aspect gris des plateaux s'est transformé en vert tendre. Ça et là, quelques animaux se hasardent sur les plateaux en quête d'une mare d'eau. Une belle harde de 26 rouannes mêlées à une quinzaine de zèbres a été observée.

Un tiers environ des secteurs sud du Parc National de l'Upemba n'a pas connu de feu de brousse cette année. D'après les gardes ce serait la première fois que l'entre Luingila/Fungwe-Muila ne brûle pas.

Le Conservateur-adjoint s'est activement occupé de la construction d'habitations pour les gardes dans les camps de surveillance. Les travaux de construction de la nouvelle station n'ont pu être commencés comme prévu, les demandes de concessions de terre n'ayant pas encore reçu de suite.

Etude des collections scientifiques

L'activité du personnel de la section entomologique de l'Institut a été consacrée au triage du matériel en alcool, à la préparation d'insectes divers et au triage des récoltes à l'appareil de Berlèse de la Mission d'exploration des secteurs nord du Parc National Albert.

En dehors de ses travaux d'organisation et de surveillance, M. G. FAGELE, Entomologiste, s'est livré à l'étude de collections de Staphylinidae appartenant à différentes institutions et au triage des Pimplini du Parc National de la Garamba.

M. J. VERBEKE, Assistant-Chef de Travaux, continue l'étude des Sciomyzidae du Parc National de l'Upemba.

M. P. VANSCHUYTBROECK, Entomologiste-adjoint, a continué l'étude des Sepsidae Toxopodinae du Parc National de la Garamba et le triage par genre des Sepsipidae du Parc National de l'Upemba.

M. H. SYNAVE, Entomologiste-adjoint, a achevé l'étude des Cixiidae du Parc National de la Garamba et a entamé l'étude des Meenoplidae.

En ce qui concerne la botanique, M. R. TOURNAY, Botaniste de l'Institut, a poursuivi l'étude des Euphorbiacées et des Rubiacées des récoltes de la mission d'exploration du Parc National de la Garamba.

M. le Dr. H. MOLLARET, de l'Institut Pasteur de Paris, a remis un ensemble d'études réalisées sur les matériaux recueillis au Ruwenzori et dans les Virunga par divers collaborateurs de cette institution. Ces études feront l'objet d'une prochaine publication.

Publications

Les publications suivantes sont sorties de presse depuis la dernière séance :

Exploration du Parc National Albert

1. Mission G.F. de WITTE (1933-1935)

Fasc. 95.- 1. Psocoptères, par A. BADONNEL (Paris); 2. Dorilaidae, by D. Elmo HARDY (Honolulu, Hawaii)

Fasc.96.- H.SYNAVE(Bruxelles), Achilidae (Homoptera-Fulgoroidea)

Exploration du Parc National Albert (deuxième série)

Fasc.10.- Ch.GREGOIRE(Liège), Curculionidae and Diptera's Hemolymph

Exploration du Parc National de la Garamba

1. Mission H.DE SAEGER, en collaboration avec P.BAERT, G.DEMOULIN, I.DENISOFF, J.MARTIN, M.MICHA, A.NOIRFALISE, P.SCHOEMAKER, G.TROUPIN et J.VERSCHUREN (1949-1952)

Fasc.12.- G.FAGEL (Bruxelles), Osoriinae(Coleoptera Polyphaga, Fam. Staphylinidae)

Fasc.13.- 1. Pygostenini (Coleoptera Polyphaga, Fam. Staphylinidae Sub-fam. Aleocharinae), by David H.KISTNER (Rochester);
2. Gyrinidae (Coleoptera Gyrinoidea), by Per BRINCK(Lund);
3. Celyphidae (Diptera Acalyptratae), par P.VANSCHUYTBROECK (Bruxelles)

Fasc.14.- P.VANSCHUYTBROECK (Bruxelles), Dolichopodidae (Diptera Orthorrhapha; Chrysosomatinae)

Fasc.15.- 1. Histeridae (Coleoptera Staphylinidea), par J.THEROND (Nîmes); 2. Sisyphini und Troginae (Coleoptera Scarabaeoidea), von E.HAAF (Tutzing b. München); 3. Prioninae (Coleoptera Phytophagoidea), by E.F.GILMOUR (Doncaster)

Fasc.16.- G.FAGEL (Bruxelles), Paederini (Coleoptera Polyphaga, Fam. Staphylinidae)

Fasc.17.- 1. Cryptophagidae, von Nils BRUCE (Gärdbby Öland);
2. Sphaerocerinae, Limosinae, Ceropterinae, par P.VANSCHUYTBROECK (Bruxelles)

Exploration du Parc National de l'Upemba

1. Mission G.F.de WITTE, en collaboration avec W.ADAM, A.JANSSENS, L.VAN MEEL et R.VERHEYEN (1946 - 1949)

Fasc.55.- C.Fr.ROEWER (Bremen), Aranea Lycosaeformia II, Fam. Lycosidae, Oxyopidae(premier volume)

Fasc.56.- K.P.SCHMIDT and R.F.INGER (Chicago), Amphibians exclusive of the genera Afrixalus and Hyperolius

Fasc.57.- 1. OsoriinaeII (Coleoptera Polyphaga, Fam. Staphylinidae), par G.FAGEL (Bruxelles); 2. Genus Zyrras (Coleoptera Polyphaga, Sub-fam. Aleocharinae), by H.LAST (Banstead, Surrey);
3. Sphaeroceridae (Diptera Acalyptratae), par P.VANSCHUYTBROECK (Bruxelles)

Fasc.58.- H.SYNAVE (Bruxelles), Achilidae (Homoptera-Fulgoroidea)

Exploration des Parcs Nationaux du Congo Belge

II. Mission J.G.BAER-W.GERBER (1958)

Fasc.1.- J.G.BAER (Neuchâtel), Helminthes parasites

Iconographie

Des envois réguliers de photographies en noir et blanc sont effectués par M. J.VERSCHUREN, Chargé de mission permanent, parmi lesquelles un choix est fait par M. le Docteur F.BOURLIERE pour l'illustration du travail sur les Ongulés qu'il a réalisé en collaboration avec M. VERSCHUREN.

Une série de trente-six agrandissements photographiques a été réalisée pour la décoration des installations touristiques au Camp de la Rwindi.

La Twentieth Century Fox Films a fait don à l'Institut d'une copie en 16 mm., couleurs, des séquences filmées à l'intérieur du Parc National de la Garamba à l'occasion de la réalisation du film "Les Racines du Ciel".

Un film en couleurs, format 16 mm., réalisé en 1957 sur les oiseaux de l'Afrique centrale et orientale, par le spécialiste de la photographie d'animaux Bayard W.REED, a été offert à l'Institut par l'International Council for Bird Preservation.

M. J.HAEZAERT, Conservateur du Parc National de la Kagera, a enregistré deux films documentaires. L'un est consacré à la réintroduction du rhinocéros noir et l'autre aux charmeurs de serpents du Ruanda.

Propagande

Une notice de vulgarisation des buts de l'Institut est en cours de préparation. Elle sera publiée en trois langues et sa traduction en Kingwana, Mingala et Kinyaruanda est envisagée.

Des documents photographiques ont été mis à la disposition de plusieurs revues, pour l'illustration d'articles sur la faune et la flore, parmi lesquelles "La Vie des Bêtes", "Zooléo", "Science et Vie".

Des articles sur la faune des Parcs Nationaux du Congo Belge ont paru dans "Le Patriote Illustré", sous la signature de M. E.HUBERT, ancien Conservateur-adjoint au Parc National Albert.

M. H.DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction, a préparé un article intitulé "Protégez les Parcs Nationaux", pour la revue "Ardenne et Gaume".

M. F. DEMARET, Directeur de Laboratoire au Jardin Botanique de l'Etat, a donné une conférence devant les membres de la Société Royale Linnéenne et de Flore sur la "Végétation du Ruwenzori", avec présentation de diapositives appartenant aux collections de l'Institut.

Des diapositives en noir et blanc ont été prêtées à M. le Docteur H. MOLLARET pour l'illustration d'un cours à l'Institut Pasteur à Paris.

M. J. LARUELLE, chargé de mission de l'Institut, a donné un cycle de conférences sur la mission pédologique qu'il a accomplie aux Parcs Nationaux Albert et de la Kagera.

M. P. BRIEN demande des renseignements complémentaires sur la Mission d'étude des Gorilles se trouvant actuellement dans le secteur du Mikenko, au Parc National Albert. Le président l'informe que cette mission, dont les travaux s'étaleront sur une période prévue de deux ans, n'est pas encore terminée et que, par conséquent, il est prématuré de donner des informations sur ses résultats.

M. G. MORTELMANS, au nom du IVème CONGRES PANAFRICAIN DE PREHISTOIRE, remercie l'Institut d'avoir autorisé la remise en état des fouilles du gîte mésolithique d'Ishango et remercie également la Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo Belge de son intervention financière grâce à laquelle M. J. de HEINZELIN de BRAUCOURT a pu se rendre sur place et a pu organiser l'excursion des participants de ce Congrès.

M. MORTELMANS fait part du grand succès remporté par cette excursion. M. de HEINZELIN fut nommé Vice-Président du Congrès à la suite de la visite d'Ishango et récemment un prix des Laboratoires de l'Académie des Sciences de l'Institut de France vient de lui être décerné pour ses découvertes fixant le niveau et la succession des civilisations préhistoriques en Afrique centrale. M. MORTELMANS ajoute que ces honneurs reviennent indirectement à l'Institut; il donne ensuite connaissance de la Résolution n° 14 du Congrès, dont les termes sont les suivants :

" Tenant compte de l'importance du site d'Ishango dans l'étude de
" la Préhistoire africaine, le Congrès suggère respectueusement au
" Gouvernement du Congo Belge et au Président de l'Institut des Parcs
" Nationaux du Congo Belge, que toutes mesures utiles soient prises
" en vue de la conservation et du maintien de la section actuellement
" visible dans la terrasse d'Ishango, telle qu'elle apparaît à la
" suite des dernières fouilles.

Le Président remercie M. MORTELMANS d'avoir bien voulu représenter l'Institut au Congrès de Préhistoire et lui dit que le Comité de Direction a déjà été amené à examiner le problème posé par la protec-

tion des fouilles d'Ishango, problème financier en ordre principal, que le Conservateur en chef a été chargé d'étudier sur place. M. MORTELMANS informe qu'éventuellement la WENNER GREN FOUNDATION intervient dans les frais nécessités par cette protection.

M. MORTELMANS donne ensuite lecture de la Résolution n° 12 du Congrès

"Le Congrès approuve les efforts tentés jusqu'ici en Afrique dans l'étude du comportement et de l'écologie des anthropoïdes. Estimant que la connaissance du comportement des anthropoïdes est indispensable à la compréhension de celui des hominidés primitifs, le Congrès s'engage à soutenir avec force toutes mesures utiles que prendraient les Gouvernements, les Parcs nationaux et autres institutions dans le but d'assurer la conservation des anthropoïdes africains dans leur milieu naturel.

Le Président communique que, dans cet ordre d'idées, outre la mission américaine du Dr. R. SCHALLER, au début de l'année 1960, sous les auspices de l'Institut et avec l'intervention de la Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo Belge, le Dr. A. KORTLANDT, Maître de Conférences à l'Université d'Amsterdam, se rendra au Congo pour effectuer des observations sur le comportement des anthropoïdes. Il lui a été conseillé de s'attacher à l'étude de la psychologie des chimpanzés et des cynocéphales, sur laquelle on est encore très mal informé.

4. EVOLUTION POLITIQUE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI : AVENIR DES PARCS NATIONAUX.

Le Président donne un aperçu de la situation des Parcs Nationaux devant les événements politiques qui se déroulent au Congo Belge et au Ruanda-Urundi. Il évoque notamment la situation au Parc National de la Kagera, où l'intervention de la Force Publique a été demandée afin de réprimer les incursions massives de braconniers armés devant l'importance desquelles le Conservateur et son personnel se trouvent impuissants.

Il est fait part des appréhensions que provoquent, pour l'avenir des Parcs Nationaux du Congo Belge, le manque de maturité intellectuelle des populations autochtones, encore insuffisamment préparées à comprendre la signification de la protection des ressources naturelles. Des mesures à envisager sans délai pour la sauvegarde des Parcs Nationaux ont été soumises au Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

La séance est levée à 12 heures 30.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE LA COMMISSION,


V. VAN STRAELEN.


Prof. Dr. W. ROBINS.